

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Guylaine Hébert](#)

<https://www.cadre21.org/membres/36f84cf7f7f6bdce5ee56579>

Date d'obtention : 2023-12-01 17:45:44

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

D'abord, parler avec la personne qui fait le signalement. Selon le contexte, vérifier la nature, les intentions et les circonstances (la grille d'évaluation). Valider et vérifier les informations en rencontrant les personnes impliquées (individuellement). Déterminer s'il s'agit d'une situation malveillante et de nature criminelle ou s'il s'agit d'un acte impulsif. Si cela implique un geste impulsif, confisquer le matériel sans jamais le regarder le contenu. Faire fermer l'appareil par le jeune lui-même et le mettre dans un sac scellé devant l'instigateur. Ensuite contacter la police, les parents et la protection de la jeunesse. S'il s'agit d'un acte criminel / malveillant contacter le service de police et confisquer les appareils (toujours sans regarder le contenu) et les mettre aussi sous scellé (en présence de l'instigateur).

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que lorsque le signalement fait par un parent suite à une situation hors école, nous devons inviter le parent à se présenter à leur poste de police. Que les étapes préliminaires sont importantes pour valider la nature et l'étendue. Cela nous guide vers la bonne intervention à faire.
Que nous ne sommes pas des mandataires de la police. Que nous n'avons pas à interroger notre élève si la police a reçu le signalement de la situation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lors de la réception du signalement nous devons être accueillant et sans jugement. Nous devons être rassurant afin que la victime se sente en sécurité et en confiance. Il s'agit de la partie la plus délicate car son dévoilement nous permettra de mieux évaluer la situation et d'intervenir rapidement pour rétablir la vie privée de la victime.